**Déclaration des entreprises tierces**

|  |  |
| --- | --- |
| Département donneur d’ordre : | Responsable Donneur d'ordre/Tél. :  Représentant du responsable  donneur d'ordre/Tél. : |
| Lieu d’exécution : | Mission : |
| SIBE / Tél. :   représentant du SIBE / Tél. : | Éventuellement ASA/Tél. :   Représentant de l'ASA/Tél. : |
| Exécution du   jusqu'au | |

|  |  |
| --- | --- |
| Entreprise tierce :  NPA/Commune :   Téléphone : | Responsable  Entreprise tierce/Tél. :  Représentant du responsable de l’entreprise tierce / Tél. : |
| Documents supplémentaires  🞏 Liste d'adresses et de contacts 🞏 Organigramme 🞏 Liste des collaborateurs de l’entreprise tierce 🞏 Données des collaborateurs au verso 🞏 Autres : | Conforme aux normes CFST RL 6508 avec :  🞏 Solution sectorielle :  ……………………………  🞏 Solution individuelle avec ASA :  ……………………………  🞏 Autre solution :  …………………………… |

L’entreprise mandatée (ci-après dénommée entreprise tierce) satisfait aux dispositions légales en matière de sécurité au travail et de protection de la santé et notamment à la directive CFST 6508.

Les travaux mandatés sont exécutés en respectant les lois, ordonnances et directives en vigueur ainsi que les normes et règles pertinentes pour la sécurité au travail, la protection de la santé et la préservation de l'environnement.

Les règles de sécurité du donneur d'ordre et la présente convention sont reconnues et respectées.

Le contrôle des mesures de sécurité ainsi que les éventuelles pénalités imposées par le responsable du donneur d'ordre ou du coordinateur sont reconnus.

*Lieu, date*

*Responsable Donneur d'ordre Responsable entreprise tierce*

*.................................................. ..................................................*

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Question | Oui non NP | Remarques, documents subsidiaires |
| **1** | **Règles de sécurité** |  |  |
| 10 | Les droits d'accès sont-ils fixés et d'éventuelles interdictions de séjour définies ? | 🞏 🞏 🞏 | 🞏 Droits d'accès  🞏 Remise des droits d'accès |
| 11 | Tous les collaborateurs de l’entreprise tierce sont-ils informés des règles de sécurité de l'entreprise et des dangers ainsi que des mesures à mettre en œuvre en cas d’urgence ? | 🞏 🞏 🞏 | 🞏 Remise des fiches d'information et d'urgence  🞏 Justificatif de la signature par l’entreprise tierce présent |
| 12 | Des autorisations existent-elles pour d'éventuels travaux spéciaux ? | 🞏 🞏 🞏 | 🞏 Travaux de soudure  🞏 Travaux sur des installations électriques  🞏 Manipulation de matières dangereuses en quantités pertinentes  🞏 Travaux dans des secteurs à risques d'incendie ou d'explosion  🞏 Transport de personnes avec des engins de levage  🞏 Travaux en espaces confinés (puits, réservoirs)  🞏 Travaux dans des espaces contaminés  🞏 Travaux sur les toits ou les façades  🞏 Travaux avec des rayonnements ionisants  🞏 Autres : …………………… |
| 13 | Le travail seul est-il réglementé ?   * Travaux sans risque * Personne de contact et surveillance | 🞏 🞏 🞏 | Personne de contact : ……………… |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Question | Oui non NP | Remarques, documents subsidiaires |
| **2** | **Utilisation d'infrastructures** |  |  |
| 20 | L'utilisation des installations d'entreprise désignées est-elle réglementée ? | 🞏 🞏 🞏 | 🞏 Moyens de communication (Téléphone/télécopie)  🞏 Installations sanitaires  🞏 Vestiaires  🞏 Salles de repos, distributeurs de boissons  🞏 Cantine d'entreprise  🞏 Autres : |
| 21 | L'utilisation des équipements de travail désignés est-elle réglementée ? | 🞏 🞏 🞏 | 🞏 Chariots de manutention (chariot élévateur à timon, gerbeur)  🞏 Chariots de manutention (chariot élévateur)  🞏 Grues  🞏 Échafaudages, échelles  🞏 Air comprimé, installations électriques  🞏 Autres installations d'alimentation  🞏 Autres : |
| 22 | Les contrôles et consignes nécessaires ont-ils été réalisés (concernant la question 21) ? | 🞏 🞏 🞏 | 🞏 Instructions toutes les installations désignées 🞏 Chariot élévateur : plus contrôle des permis  🞏 Grues : plus contrôle des permis  🞏 Nacelles élévatrices : plus contrôle des permis |
| 23 | Le mode d'emploi pour l'utilisation des équipements de travail mobiles (par ex. échafaudages roulants) est-il réglementé ?   * Justificatif de sécurité/contrôle | 🞏 🞏 🞏 | 🞏 Par l'entreprise  🞏 Par entreprise tierce (le justificatif ne doit pas être présent) |
| NP= non pertinent/sans objet | | | |

Remarques :

.....................................................................................................................................................

.....................................................................................................................................................

.....................................................................................................................................................